

En 2023, difficile pour un groupe bancaire de ne pas prendre d'engagements environnementaux forts. Le Crédit Agricole l'a bien compris et se présente depuis plusieurs années comme précurseur et fervent défenseur d'un avenir soutenable. Pourtant, pendant de longues années, notre groupe a participé avec tant d'autres à cette partie de greenwashing où promesses et bonnes intentions faisaient les grands titres.

Dans 2 ans, nous célébrerons les 10 ans de l'Accord de Paris (**décembre 2015**). Ce n'est plus une urgence d'agir. C'est désormais une nécessité. Si d'ici là, 100 % des dirigeants et collaborateurs du groupe seront formés aux enjeux de la RSE, nous restons confrontés à des désordres de grandeur : **les petites actions, ne peuvent à elles seules, répondre à cette urgence climatique qui nous fait face.**

Lors de l'assemblée générale de CASA du 17 mai dernier, nous avons pu constater une fois de plus l'engagement du groupe. D'un cadre législatif quasi-inexistant (ou du moins, insuffisamment contraignant), nous pouvons nous féliciter de ne pas rester passif et nos directives nous permettent de mettre en place des actions fortes et ambitieuses. Sept ans auront été nécessaires à lancer cette mécanique... Un poil audacieux non ?! Car c'est désormais une évidence, il faut d'urgence un monde neutre en émissions de carbone (ou équivalent carbone). Et pour cela, c'est promis, le groupe s'engage « **à accompagner une sortie accélérée des énergies fossiles** » ...

De ces mots soigneusement choisis, se cache une vérité qui dérange :

En **juin 2019**, à travers un communiqué de presse engageant, notre groupe portait l'ambition de s'aligner sur l'accord de Paris :

Le Crédit Agricole adopte une nouvelle stratégie climat Leader mondial en matière de green bonds, pionnier de la finance climat depuis près de 10 ans, le Crédit Agricole est convaincu de l'urgence de décarboner l'économie tout en préservant la création de valeur. Afin de renforcer son action et ses engagements en faveur de la transition énergétique, le Crédit Agricole adopte une stratégie climat Groupe, alignée sur l'Accord de Paris. Cette stratégie qui sera déclinée par l'ensemble de ses entités, permettra la réallocation progressive de ses portefeuilles de financement, d'investissement et des actifs gérés de façon à faire de la finance verte l'un des leviers de croissance du Groupe.

De cette belle ambition, on nous dira qu'il faudra du temps. Qu'on ne peut pas faire bouger les choses trop rapidement, même si l'urgence climatique frappe à nos portes depuis quelques années déjà. Du temps, il en faudra. Mais combien ?

Février 2022, la presse met en avant l'incompatibilité du fond et de la forme :

La banque Crédit Agricole a continué de financer de grandes entreprises développant de nouvelles mines et centrales à charbon au mépris de ses propres engagements climatiques.

LE FIGARO

<https://www.lefigaro.fr/flash-eco/credit-agricole-attaque-pour-son-financement-du-charbon-20220215>

Le Monde

https://www.lemonde.fr/economie/article/2022/02/15/sortie-du-charbon-le-credit-agricole-confronte-a-ses-engagements_6113777_3234.html

Selon l'ONG Reclaim Finance, en 2021, la banque française a encore accordé plusieurs prêts à des sociétés ayant pour projets – entre autres – l'expansion ou la construction de centrales ou de mines.

En 2019, le Crédit Agricole devenait la première grande banque au monde à exclure les développeurs de charbon et à demander un plan de sortie du secteur aux entreprises qu'elle finance. Mais trois ans plus tard, la banque échoue à appliquer correctement sa politique. Une nouvelle recherche financière de Reclaim Finance révèle que malgré ses engagements, Crédit Agricole continue de financer des entreprises, comme Glencore et Marubeni, qui pourtant, développent activement de nouvelles mines et centrales à charbon à travers le monde. Cette analyse révèle le besoin de contrôle par l'Etat et les régulateurs de l'application concrète des politiques adoptées par les institutions financières, et d'un mécanisme de sanctions à appliquer en cas de violations.



<https://reclaimfinance.org/site/2022/02/15/charbon-le-credit-agricole-enfreint-sa-propre-politique/>

Suffisant pour faire changer la donne ? Avec les grandes déclarations de bonne volonté, nous sommes priés de croire que l'engagement est sincère.

Décembre 2022, le groupe s'engage (enfin !) à ne financer aucun nouveau projet d'exploration de pétrole. Il faut dire, ces projets, à l'exemple de EACOP (Total) ou de Verde Island Passage (Shell), n'ont pas bonne presse. L'opinion publique demande plus que des bonnes intentions. **Le risque d'image devient trop important : il devient urgent d'agir !**

Après le pétrole et le charbon, il y a de l'eau dans le gaz. **Mai 2023**, la nouvelle fait le tour de la presse et des radios. **Une fois de plus, nos inactions font grand bruit.** Un concert de casseroles aurait été plus agréable...

Trois banques françaises accordent des prêts et sont actionnaires de Glencore, le géant minier suisse décrié pour son impact environnemental. Une ONG colombienne vient de lancer une procédure contre les trois groupes pour qu'ils cessent ces financements.



<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-reportage-de-la-redaction/le-credit-agricole-la-bnp-et-bpce-sommees-d-arreter-de-financer-l-industrie-du-charbon-8580724>

Mai 2023 (encore), avez-vous entendu ce doux silence assourdissant d'Amundi lors de l'assemblée générale de Total ? Aucune prise de position publique sur le torchon « plan climat » du premier pollueur de France (qui ne prévoit ni l'arrêt de ses investissements dans les pétroles et gaz, ni un plan de sortie des énergies fossiles). **Il faut croire que le bon sens n'a plus d'avenir.**

Devons nous attendre deux ans de plus et accepter de battre en retraite ?

Peut-on continuer à soutenir publiquement les entreprises qui contribuent à détruire notre planète pour le profit de quelques-uns ?

Pour faire face aux désordres de grandeur, nous pouvons accélérer la transformation climatique de notre groupe :

- En conditionnant les soutiens financiers à un engagement immédiat des entreprises à réduire leur production de pétrole et de gaz d'ici 2030,
- En nous positionnant contre les plans climat non-compatibles avec l'Accord de Paris dans les entreprises où nous sommes actionnaires,
- En nous positionnant clairement pour l'abandon des filières non-conventionnelles (gaz de schiste, sables bitumineux, pétrole extra-lourd, ...).

Interpellons nos dirigeants pour faire pression sur CASA et exigeons de CASA la mise en place de ces actions pour façonner un avenir soutenable.



sudcam-cacb@proton.me

Sources et informations complémentaires :

<https://www.sudcam.fr/actualite/cacb-2023-06/>

Connaissez-vous le guide « C'est vrai... » ? Le guide du Crédit Agricole qui permet de parler sereinement des sujets qui fâchent en toutes circonstances ? Nous ne voudrions pas paraître fâchés, mais avez vous entendu parler de la facture carbone que le groupe laisse aux générations à venir ? Une dette que nous ne serions pas en mesure de rembourser ? Heureusement, il n'y a plus de place pour en parler ici.

>> **Plus d'infos sur** >> <https://www.sudcam.fr/actualite/cacb-2023-06/>